

Image not found or type unknown



Changement du montant du loyer

Par **aaaaaa6**, le **01/11/2011** à **17:07**

Bonjour, je vais acheter un appartement qui est actuellement loué à une famille. Le loyer est bas car le propriétaire est un ami de cette famille. Lorsque le bail sera fini, pourrai-je remonter le prix du loyer comme je le souhaite ? Actuellement le logement est loué non meublé, à la fin du bail je voudrai le louer en meublé. En ai-je le droit ? Si j'en ai le droit, pourrai-je fixer le montant du loyer comme bon me semble ? Merci pour vos réponses.